VILLE DE

LA ROCHE-EN-ARDENNE

NOUS RECRUTONS !

UN OUVRIER DE VOIRIE

Offre

- *Echelle E2*
- *Temps plein (38h/semaine)*
- *CDD de 6 mois - Renouvelable en vue d'un CDI*

Envoi des CV

Pour tout renseignement complémentaire : Madame Carine DEVUYST - Directrice générale - 084/24.50.56

Les candidatures sont à adresser pour le 16 novembre

Par email : college.echevinal@laroche.be

Par courrier : Place du Marché 1 - 6980 La Roche-en-Ardenne

La candidature sera accompagnée de :

- une lettre de motivation et un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance
- un extrait du casier judiciaire daté d'un maximum de 3 mois à la date de la candidature ;
- une copie du diplôme exigé ;
- une copie du permis de conduire.

Conditions :

- être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- être titulaire du permis de conduire C ;
- réussir un examen de recrutement consistant en une épreuve pratique liée à la fonction et un entretien oral.

Profil

Sous la supervision du Chef du Service Travaux, l'ouvrier de voirie a pour mission :

- *d'exécuter des travaux de terrassement et de réfection des chemins agricoles et forestiers ;*
- *de manipuler diverses machines et véhicules dont une grue sur pneus, des tracteurs et camions ;*
- *de procéder à l'entretien et la réparation de voiries via la pose de tuyaux d'égouts, d'avaloir, de filets d'eau ou de bordures ;*
- *de poser la signalisation de chantier appropriée ;*
- *faire rapport au supérieur hiérarchique.*

En fonction des besoins et des exigences de fonctionnement du service des travaux en général, l'ouvrier recruté pourra être affecté à un autre secteur du service communal des Travaux.

Connaissances spécifiques attendues :

- *être titulaire du permis C ;*
- *être capable de manipuler une grue sur pneus ;*
- *maîtriser les règles de sécurité ;*
- *avoir une connaissance approfondie des éléments de voirie.*

Qualités spécifiques attendues :

- *autonome, ponctuel, organisé et ordonné ;*
- *être capable de travailler en équipe ;*
- *fiable, engagé dans le travail, positif, orienté solution, avoir un bon contact ;*
- *savoir gérer le stress et celui des autres ;*
- *être capable de s'adapter aux demandes et modifications imprévues ;*
- *être précis et soucieux de la qualité et de la sécurité dans votre travail ;*
- *être flexible et prêt à assumer occasionnellement des prestations en dehors des heures ouvrables, en week-end ou jours fériés.*